

*Acétanilide.*—Les recherches continuent à se faire au sujet de l'acétanilide (antifébrine). Tout d'abord on a reconnu à ce médicament des propriétés antithermiques, et M. le docteur WEILL, à la suite d'un travail entrepris sous la direction de M. Dujardin-Beaumetz et publié dans le *Bulletin de thérapeutique*, a présenté les conclusions suivantes : " L'acétanilide est un puissant antithermique et un nervin précieux. Elle est d'une haute utilité dans presque toutes les maladies où il y a indication de combattre le phénomène élévation de température. Elle agit efficacement dans les maladies nerveuses contre l'hyperexcitabilité morbide"(1). Dans une étude assez étendue publiée par la *Semaine médicale*, M. le professeur Lépine en arrivait à des conclusions identiques, et, le premier peut-être, parlait de l'antifébrine comme d'un puissant sédatif du système nerveux. Or M. Dujardin-Beaumetz, reprenant à la fois cette idée de M. Lépine et la thèse de M. Weill, étudie surtout l'acétanilide comme médicament nervin, et résume ses conclusions comme suit : 1. Chez les individus non fébricitants, l'administration de l'acétanilide à une dose variant de 26 à 30 grains par prises fractionnées de 8 grains, ne présente aucun inconvénient, même lorsque la médication est prolongée pendant des mois.

2. Cette médication paraît agir heureusement dans les cas suivants :

a. Dans les douleurs de nature rhumatismale, surtout névralgiques et musculaires ;

b. Dans certaines douleurs dues à la compression ou à l'altération des nerfs (névrite optique) ;

c. Dans les douleurs déterminées par les scléroses médullaires, et en particulier dans les douleurs fulgurantes ;

d. Dans l'épilepsie.

M. Beaumetz est d'avis de repousser, comme médicament antithermique, l'acétanilide de la thérapeutique, mais de lui accorder au contraire beaucoup de faveur comme médicament nervin.

*Eau lithinée arsénicale.*—M. le Dr. MARTINEAU, médecin de l'hôpital de Lourcine, emploie (2) dans le traitement du diabète une méthode qui lui a permis de guérir 67 malades sur 70 diabétiques, et qui consiste dans l'emploi longtemps continué de l'eau lithinée arsénicale. Cette eau est simplement un mélange de carbonate de lithine et d'arséniat de soude, et se prépare comme suit : à 4 grains de carbonate de lithine on ajoute une cuillerée à soupe de la solution suivante : arséniat de soude, 4 grains ; eau distillée, 1 chopine. Cette dose renferme donc 4 grains de carbonate de

(1) *Bulletin de thérapeutique*, 30 mars 1887.

(2) Comptes rendus de la *Société de thérapeutique*. séance du 23 février 1887, in *Progress médical*.